

# CONSEIL GENERAL DU CHER

session des 11 et 12 décembre 2006

-

## VŒU

présenté par le Groupe d'élus « Avenir pour le Cher »

### **Faire entendre la voix du Cher dans le cadre du débat public sur le « barreau » TGV Poitiers-Limoges**

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a tenu le 13 novembre dernier à Châteauroux une réunion publique, conformément à ses attributions, pour recueillir les observations du public sur l'opportunité de la réalisation d'une liaison ferroviaire à grande vitesse reliant Poitiers à Limoges.

Ce projet de desserte, s'il était retenu par les pouvoirs publics, aboutirait de facto à priver une grande partie des territoires des Régions Centre et Limousin de la perspective d'un raccordement au réseau français et européen à grande vitesse, alors même que ces territoires comptent parmi les plus fragilisés au plan national et nécessitent un traitement prioritaire en termes de politique d'aménagement du territoire, pour contribuer à leur désenclavement.

Soucieux, conformément à la stratégie de développement économique qu'il a adoptée en mars 2006, de « mener un lobbying intense pour faire avancer les projets d'infrastructures de communication », le Conseil général du Cher entend faire part publiquement de sa prise de position en matière de politique ferroviaire, à l'occasion de ce débat public national qui engage l'avenir du département du Cher et de ses habitants.

A court terme, la priorité est bien entendu d'améliorer les conditions de desserte des lignes ferroviaires existantes, avec des horaires mieux adaptés aux besoins des usagers et la réalisation d'infrastructures modernes et efficaces (électrification des lignes, réfection des gares et des voies, etc.). Cependant, il est aussi de notre devoir d'élus d'anticiper les besoins sur le long terme, au bénéfice des générations futures, aussi bien en termes d'aménagement du territoire que de développement durable (réduction des gaz à effet de serre).

Il aura fallu plus de 25 ans de gestation pour que le TGV Est relie, en 2007, Mulhouse puis Strasbourg au réseau français et européen à Grande Vitesse, après les TGV Sud Méditerranée et Atlantique. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons nous contenter de maintenir l'existant et que nous devons - sans attendre - poser les bases d'une véritable ambition, à l'horizon des années 2020, pour éviter que notre département ne devienne à cette échéance un désert ferroviaire et donc humain.

L'option d'un train pendulaire POLT ne présentant qu'un gain très marginal (quelques minutes de trajet gagnées au prix de plusieurs centaines de millions d'euros d'investissement), le Conseil général du Cher marque clairement son soutien au développement d'une desserte à grande vitesse Paris-Orléans, avec la perspective de déployer deux « branches », d'une part vers Vierzon, Châteauroux, Limoges et Toulouse, d'autre part vers Bourges et Clermont-Ferrand.

Le conseil général s'engage en conséquence à prendre les initiatives nécessaires pour mettre en place une association avec les départements concernés (Allier, Creuse, Indre, Loiret et Puy de Dôme, notamment) pour promouvoir la réalisation future d'une ligne à grande vitesse desservant les axes précités, en interconnexion avec le réseau national et européen.

Dans ce cadre, réaffirmant également son soutien à la politique d'électrification de la ligne Tours Vierzon et son prolongement vers Bourges puis Saincaize, le Conseil général du Cher s'attachera à vérifier auprès des pouvoirs publics et de Réseau Ferré de France que les prescriptions techniques retenues dans le cadre de cette opération soient compatibles avec l'hypothèse de l'implantation d'une future ligne TGV.